

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) la St. Vierge	a) sous le sceau	a) de H. D. de Hermiton	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) à la Fabrique	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c) 3 ^e Décembre 1839	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial	e)	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) à toutes les fêtes de la Vierge - le jour de la fête de St. Anne - Enfin la messe du départ y est célébrée pour les femmes corvées du canton.	f) le jour de la St. Vierge	f) le jour de la St. Vierge	f) les 2 ^{es} jours des Rogations - le dimanche de la Trinité -	f) les 2 ^{es} jours des Rogations - le dimanche de la Trinité -
g) — ou chaque mois.....	g)	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h) le samedi est réservé pour y de toute la région, des messes sont recommandées à l'hermiton, les sont de service la semaine quand le service paroissial le permet.	h) réservé pour y	h) de service les messes	h) recommandées pour la piété des fidèles -	h) recommandées pour la piété des fidèles -
i) Autres offices. En fait-on ? Lesquels ?	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j)	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....	k) 400 mètres	k) la chapelle est dans l'agglomération	k)	k)	k)
l) État des chemins	l) bon	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) il n'y a pas de paroissiens plus rapprochés	m) ils sont plus rapprochés	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) les y assistent à la messe le dimanche, les paroissiens et de nombreux pèlerins des paroisses voisines	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

Depuis le commencement des travaux
de la nouvelle église de Lannemeur, tous
les offices se font à H. D. de Hermiton,
cette chapelle sert provisoirement
d'église paroissiale.

Diraïson curé-doyen de Lannemeur

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Lannemeur

QUESTIONNAIRE

1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?

Il n'y a pas d'oratoire privé dans la paroisse.
Diraïson curé-doyen de Lannemeur.